

Département de l'Ain  
Arrondissement de Nantua  
Canton d'Izernore  
Commune de Bolozon

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023\_13

Nombre de conseillers :

En exercice 7

Présents : 6

Votants : 6

L'an deux mil vingt trois Le 14 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de Bolozon

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la mairie sous la présidence de Monsieur Étienne GIROD, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 12 septembre 2023

**Présents** : Mmes : BARLET Christine, RAY Agnès, MM : GARBE Alain, GIROD Etienne, PUPUNAT Paul, PONTUS Franck,

**Absent excusé** : MAROT Patrick,

**Secrétaire de séance** : RAY Agnès

**OBJET : RENOUELEMENT DISPOSITIF CONSEILLERS NUMERIQUES FRANCE-SERVICES**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le dispositif conseillers numériques, service de proximité à destination des administrés mis en place par Haut-Bugey Agglomération, peut être reconduit malgré la baisse des dotations de l'état et grâce à la solidarité territoriale.

Le nombre de conseillers serait de 4 pour les années 2024 et 2025 puis 3 pour 2026 et le coût annuel de 250 euros.

Monsieur le Maire propose de valider la nouvelle convention pour 3 années à compter de 2024.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité**

- **APPROUVE** la reconduction de la convention « Conseillers numériques France-Services » mise en place par Haut-Bugey Agglomération à compter de 2024 pour 3 années et un coût de 250 euros annuels.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier

Fait à Bolozon, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Etienne GIROD